

service de l'eau derrière le robinet, la qualité et la sécurité

Comme chaque année, le Service de l'eau de la Ville de Lausanne adresse un tout ménage aux Lausannoises et Lausannois, ainsi qu'aux habitants des 17 communes auxquelles il fournit de l'eau*. Il les informe sur la qualité des 31 milliards de litres d'eau potable distribués chaque année. Les consommateurs recevront cette information à partir du 13 mars 2018. L'information annuelle au public est une obligation légale régie par la législation fédérale**.

L'eau est une denrée alimentaire strictement contrôlée. Le Service de l'eau de la Ville de Lausanne effectue régulièrement des analyses, plus de 40'000 l'année dernière. Le traitement de l'eau est soumis à des règles rigoureuses, afin de s'assurer sa qualité irréprochable et pour qu'elle puisse être consommée, en toute confiance, par toutes les personnes concernées. L'information sur la qualité de l'eau est un gage de sécurité pour le consommateur. Elle lui garantit la transparence des résultats des analyses. Les paramètres analysés sont de types microbiologique, physio-chimique et micropolluants.

En 2017, les normes en vigueur ont été respectées. 4 cas de non conformité ont été détectés, sans danger pour les consommateurs, car ils ne concernaient pas des bactéries pathogènes. Le Service de l'eau de la Ville se félicite des résultats atteints, année après année, grâce au travail consciencieux et rigoureux de ses collaborateurs. La qualité de l'eau est étroitement liée à un cycle: captage, traitement, stockage, distribution, épuration avant son retour dans le milieu naturel.

A Lausanne, on consomme, en moyenne et par jour, 142 litres d'eau potable à usage domestique et 345 litres tous usages confondus. Plus de la moitié de l'eau potable consommée par les habitants de la région lausannoise (environ 370'000 personnes) provient du lac Léman (55%) et y retourne, après avoir été épurée. Le reste est issu du lac de Bret (18%) et de 120 sources réparties entre le Pied du Jura, le Gros-de-Vaud et les Préalpes (27%).

Enfin, les stations d'épuration jouent également un rôle essentiel pour la qualité de l'eau. Les travaux engagés pour la reconstruction de la STEP de Vidy vont permettre d'absorber la croissance de la population et de répondre aux exigences les plus élevées en matière d'épuration, notamment le traitement des micro-organismes et micropolluants.

Pour toutes informations sur l'eau consommée, par secteur d'habitation : www.lausanne.ch/eau à la rubrique *Qualité de l'eau*, puis *la qualité de l'eau chez vous*.

**Boussens, Etagnière, Cheseaux-sur-Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Romanel-sur-lausanne, Crissier, Jouxens-Mézery, Epalinges, Echandans, Prilly, Renens, Ecublens, Chavannes, Lonay, Denges, Préverenges, Saint-Sulpice, Lausanne enclave de Vernand.*

*** «Quiconque distribue de l'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau. » (art. 5 ordonnance DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public)*

La Direction de la sécurité et de l'économie

Renseignements complémentaires :

- Pierre- Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. 079 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. 021 315 85 10
- Fereidoun Khajehouri, chef de la Division contrôle de l'eau, tél. 021 315 99 21

Lausanne, le 13 mars 2018